

29/03/2023

Mémoire-BAPE- 30mars2023.docx

Le projet de modification de la limite
du parc national du Mont-Orford

Duquette, Vanessa

ÉTUDIANTE ENVIRONNEMENT, HYGIÈNE, SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Table des matières

Mémoire.....	2
Présentation.....	2
Intérêt pour le projet.....	2
Préoccupations liées au projet.....	3
Suggestion et commentaire.....	3
Pour à l'autorisation du projet.....	3
Bibliographie.....	4

Mémoire

Présentation

Je suis étudiante de dernière année au cégep de Sherbrooke. Ma technique s'intitule environnement, hygiène et sécurité au travail. Lors de mon cours de gestion environnementale, nous avons eu comme mandat de participer activement au bureau de l'audience publique (BAPE). L'objectif de notre mandat est de nous exposer et prendre de l'expérience en ce qui concerne les étapes d'approbation d'un projet.

Intérêt pour le projet

Mon intérêt pour le projet touche la protection de la faune et de la flore de la province du Québec ainsi que la relation entre l'humain et les milieux naturels. Je considère qu'au Québec nous avons la chance d'avoir des milieux riches en biodiversités que nous pouvons exploiter à bon escient. Aussi, je pense que nous ne l'utilisons pas suffisamment. En effet, les Québécois âgés entre 12 et 24 ans passent plus de temps devant les écrans que l'extérieur. J'ai la conviction qu'il s'agit d'un problème. En effet, je crois que la nature apporte un lien sain à l'humain. Elle éveille à la détente, ouvre les esprits et motive les personnes à pratiquer du sport en nature (ex : la course, la natation, le canot/kayak). De plus, les milieux naturels se font de plus en plus rares. Ainsi, la protection de ces milieux naturels est essentielle si nous souhaitons continuer d'en profiter. Or, les objectifs de conservation des parcs du gouvernement du Québec sont de maintenir la biodiversité, protéger la flore, la faune et les habitats ainsi que prévenir l'altération des conditions biophysiques selon la politique sur les parcs nationaux du Québec (gouvernement du Québec, 2018). À cet effet, je crois que l'agrandissement du parc du Mont-Orford est une occasion d'augmenter les espaces verts partagés entre l'homme, la faune et la flore afin de pratiquer des sports en nature tout en diminuant les impacts négatifs sur l'environnement.

Préoccupations liées au projet

Néanmoins, ce qui m'inquiète ce sont les problématiques liées à l'activité humaine. D'abord, les déchets des visiteurs. Dans certains secteurs touristiques, nous avons vu une augmentation de visite depuis trois ans. Découlant de cette augmentation, il a eu une grande augmentation des déchets retrouvés dans les territoires des parcs protégés. Malheureusement, les gens qui visitent les parcs ne sont pas toujours bienveillants. Ils laissent leurs vidanges au sol ou directement dans la forêt en retournant chez eux. J'ai d'ailleurs été témoin de lieux remplis de déchets au mètre près qui longent les sentiers pédestres, les plages et les coins détente des montagnes. Ainsi, la mauvaise gestion des résidus me préoccupe. Ensuite, l'activité humaine sur les cours d'eau m'inquiète. Effectivement, la contamination croisée d'algues, de plantes ou d'espèce envahissante peut survenir à cause des personnes qui ne lavent pas ou mal leurs embarcations. Considérant que les stations de lavage ne seront pas surveillées, je suis préoccupée par les méthodes qui seront utilisées ou inexistantes par les touristes ou les visiteurs.

Suggestion et commentaire

Selon mes deux préoccupations ci-haut, je suggère qu'il faut augmenter le nombre de poubelles afin que les déchets soient aux bons endroits. Aussi, un nombre minimal d'employés effectuant des rondes n'est pas suffisant. Afin que les parcs soient à l'abri des visiteurs, je pense qu'il ne faut pas se limiter en garde ou en surveillant des parcs.

Pour à l'autorisation du projet

Somme tout, je suis ouverte au projet d'agrandissement du parc Mont-Orford.

Bibliographie

- *DOCUMENT INFORMATIF, SECTION BAPE ORFORD, COURS DE GESTION ENVIRONNEMENTAL, SESSION D'HIVER 2023, CONSULTÉ LE 2023-03-19*
- *MINISTRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS, LA SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC, L'ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK ET LE COMITÉ CONSULTATIF SUR LES PARCS, DIRECTION DES PARCS NATIONAUX, ÉDITION MINISTRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS, 2018, https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/PolitiqueParcNationaux_fr.pdf CONSULTÉ LE 2023-03-19*